

Mairie de VAROGNE

5 Rue Corne - 70240 VAROGNE

- 03.84.95.87.41

commune-de-varogne@orange.fr

COMPTE-RENDU du Lundi 27 novembre 2023

35-2023 ; Compétence eau

4° alinéa la compétence suivante : EAU Le conseil municipal REFUSE à l'unanimité le changement des statuts et d'ajouter aux compétences supplémentaires de la CC TERRES DE SAC

Schéma directeur de l'Eau Potable et études préalables afin de préparer la prise de compétence Eau au 01er janvier 2026

36-2023 : Etat d'assiette 2024

Situation des coupes et nature des produits concernés :

Produits à exploiter	Parcelle(s) 20 af 24 af	Nature
	20 af 24 af	Amélioration
Enlever tous les hêtres et divers mauvais chêne	7 r	Régénération
	25 j	Eclaircie

Délais d'exploitation :

Parcelle(s)	7 r, 20 af, 24 af, 25 j		
Produits concernés	GRUMES	CHAUFFAGE	
Début de la coupe			
Fin d'abattage et Façonnage			
Fin de Vidange	31/10/2024	31/10/2024	

37-2023 : Prix du Stère

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de fixer le prix du stère de bois pour l'affouage 2023-2024 et les années suivantes à 6,00 €.

38-2023 : Recensement population ; agent recenseur

2024 au 17 février 2024 La création de 1poste d'agent recenseur afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 18 janvier

Chaque **agent recenseur** percevra la somme de 400 € (net) pour effectuer le recensement de la population au titre de l'année 2024

Les agents recenseurs recevront 50 € (net) pour chaque séance de formation

HORAIRES D'OUVERTURES

Mardi 13h30-18h30 - Vendredi 08h30 13h00